

Développer des projets d'agriculture urbaine avec la méthode Meth-Expau®

Lisa Bertrand, Giulia Giacchè,
Christine Aubry



Développer
des projets
d'agriculture
urbaine
avec la méthode
Meth-Expau[®]

Lisa Bertrand, Giulia Giacchè, Christine Aubry

Collection *Guide pratique*

Petit guide de l'observation du paysage
J.-P. Deffontaines, J. Ritter, B. Deffontaines, D. Michaud
2019, 36 p.

Guide de gestion des dunes et des plages associées
L. Gouguet
2018, 224 p.

Mieux intégrer la biodiversité dans la gestion forestière
M. Gosselin, Y. Paillet
2017, 160 p.

Insectes et acariens des cultures maraîchères en milieu tropical
humide Reconnaissance, bioécologie et gestion agro-écologique
P. Ryckewaert, B. Rhino
2017, 152 p.

Cet ouvrage a bénéficié du soutien financier
de l'UMR INRAE AgroParisTech SADAPT.

© éditions Quæ, 2022

ISBN papier : 978-2-7592-3511-7

ISBN PDF : 978-2-7592-3512-4

ISBN epub : 978-2-7592-3513-1

Éditions Quæ
RD 10
78026 Versailles Cedex

éditions
Quæ

www.quae.com

www.quae-open.com

Cet ouvrage est diffusé sous licence CC-by-NC-ND 4.0.

Collaboration

Cet ouvrage a été réalisé avec la participation de : Anne-Cécile Daniel, Mélanie Collé, Yoann Durrieu, Nastaran Manouchehri et Véronique Saint-Gès.

Remerciements

Nous adressons des remerciements chaleureux aux personnes ayant apporté leur aide dans la conception et la réalisation de cet ouvrage : les membres de l'équipe SecurAgri (Anne Barbillon, Florian Meyer, Omar Belhadji), de la chaire Agricultures urbaines (Fanny Provent), d'INRAE (Françoise Maxime) et INRAE Transfert (Alix Malatray). Nous remercions également Baptiste Grard, Agnès Lelièvre, la ville de Montrouge, Urbanescence et Clémence Marescot pour nous avoir fourni des photos illustrant ce guide.

Nous saluons et remercions les relecteurs de cet ouvrage choisis par les éditions Quæ, les villes de Montrouge et Ivry-sur-Seine pour leurs retours, ainsi qu'Antoine de Lombardon pour son aide sur les aspects juridiques.

Nous remercions également AgroParisTech Innovation, ainsi que tous les partenaires d'Exp'AU nous ayant accordé leur confiance depuis 2015 pour nous permettre de les accompagner dans la conception et la réalisation de projets d'agriculture urbaine.

Ce guide a été développé dans le cadre d'un projet financé par les fonds de prématuration INRAE.

Sommaire

Collaboration	3
Remerciements	3
Introduction générale	7
La temporalité des projets d'agriculture urbaine	9
La possibilité de se faire accompagner	9
Partie I. Le diagnostic territorial	11
Fiche 1.1 Trouver du foncier avec un potentiel agricole	13
Fiche 1.2 Diagnostic agro-technique du site	15
Questionnements préparatoires	15
Caractéristiques agro-techniques	15
Nature et qualité des sols en place	19
Projets sur toitures ou sur dalles	20
Caractéristiques agro-techniques et formes d'agriculture urbaine : tableaux synthétiques	21
Fiche 1.3 Diagnostic du contexte urbain environnant	24
Caractérisation du tissu urbain	24
Profilage socio-économique	26
Évaluation de l'acceptabilité sociale du projet agricole	26
Fiche 1.4 Diagnostic des dynamiques agricoles, alimentaires et écologiques	28
Profil agricole du territoire	28
Incitations au développement agricole	29
Approvisionnement et distribution	30
Compréhension des enjeux liés à la biodiversité locale	31
Partie II. Définition de la gamme des possibles	33
Introduction	33
Fiche 2.1 Les agricultures urbaines marchandes productives	35
Les fermes maraîchères périurbaines	35
Les fermes technologiques	37
Les fermes cavernicoles	39
Fiche 2.2 Les agricultures urbaines servicielles	42
Les microfermes participatives, dites multifonctionnelles	42

Les jardins pédagogiques ou à visée thérapeutique	45
Éco-pâturage et éco-pastoralisme	47
Les ruchers urbains	49
Fiche 2.3 Les agricultures urbaines non-marchandes	52
Les jardins collectifs	53
Les poulaillers collectifs	57
La végétalisation comestible	58
Partie III. Mise en place des procédures	61
Introduction	61
Fiche 3.1 Impliquer les services des collectivités territoriales	62
Un critère de réussite des projets	62
Former les services à l'agriculture urbaine : une nécessité	62
Fiche 3.2 Trouver et choisir une structure d'agriculture urbaine marchande	65
Qui gère le projet au quotidien ?	65
Les procédures de mise en concurrence	65
Fiche 3.3 Contractualiser avec une structure d'agriculture urbaine professionnelle	67
Quel contrat de mise à disposition utiliser ?	67
Fiche 3.4 Favoriser la mobilisation citoyenne	69
Pourquoi impliquer les usagers ?	69
Comment s'y prendre ?	69
Fiche 3.5 Rédiger les documents de cadrage des jardins collectifs	71
Trois documents complémentaires	71
Fiche 3.6 Mettre en place un permis de végétaliser sur son territoire	73
Une démarche uniformisée pour toutes les demandes de végétalisation de l'espace public	73
Conclusion	75
Bibliographie	77
Crédits iconographiques	81

Introduction générale

Les agricultures urbaines – au vu de leur diversité – se déclinent sous de nombreuses formes : jardins collectifs, fermes sur les toits, éco-pâturage... On considère ici qu'un projet d'agriculture urbaine s'apparente à « *une production située dans (intra-urbaine) ou à la frange (péri-urbaine) d'une ville, cité ou métropole qui produit, élève, transforme et distribue une diversité de produits, alimentaires ou non, (ré)utilisant largement les ressources humaines et matérielles, produits et services trouvés dans et autour de la zone urbaine et fournissant des ressources humaines et matérielles, produits et services majoritairement à cette zone urbaine.* » (Mougeot, 2000). On comprend que l'agriculture urbaine n'est pas tant caractérisée par sa proximité géographique des centres urbains que par les liens fonctionnels qu'elle entretient avec la ville qui définit son « degré d'urbanité » (Donadieu et Fleury, 1997). De nombreuses classifications des projets agricoles concernés par cette définition ont été proposées. Sont inclus au sein de ce guide, au côté des formes d'agriculture intra-urbaine communément décrites, certains projets agricoles situés dans l'espace périurbain en circuits courts avec la ville (souvent en maraîchage) : l'agriculture urbaine présente ainsi des formes variées (de la permaculture à l'*indoor*) dans un gradient de localisation géographique (Giacchè *et al.*, 2015). Il a ici été choisi de classer ces formes en trois catégories (figure 1) qui seront ensuite détaillées dans la Partie 2.



Figure 1. Typologie des formes d'agricultures urbaines décrites au sein de ce guide.

Alors, à quoi sert l'agriculture urbaine ? Qu'apporte-t-elle aux villes et aux citadins ? Si la fonction d'approvisionnement alimentaire vient d'emblée à l'esprit, elle concerne en premier lieu les pays du Sud, où le transport des produits frais et périssables des territoires ruraux vers les villes peut être entravé par le mauvais état des infrastructures (Dubbeling *et al.*, 2010). Au Nord, les villes traversées par des crises économiques ou sanitaires témoignent aussi du rôle potentiel que peut jouer l'agriculture urbaine dans la contribution à l'équilibre alimentaire des foyers, à travers des exemples devenus médiatiques de réappropriation de l'espace urbain par les citoyens qui y cultivent leurs potagers, comme à New York et Détroit aux États-Unis (Paddeu, 2021), ou à Porto, au Portugal (Deville, 2017). Reconnue comme l'un des maillons de systèmes alimentaires urbains fiables, locaux, sains et nutritifs par le Pacte de politique alimentaire urbaine de Milan en 2015, l'agriculture urbaine est envisagée comme l'une des potentielles solutions pour nourrir les villes face à des crises de plus en plus nombreuses, causées par le changement climatique. C'est le pari des fermes verticales, qui se sont d'abord développées au Japon en 2010, pour finalement essaimer partout dans le monde – avec une grande variabilité de réalisations effectives – les décideurs se demandant comment nourrir des villes toujours plus peuplées

(Martin-Moreau, 2019). Pourtant, l'agriculture urbaine, même dans ses formes les plus productives, ne pourrait pas suffire à fournir les citadins en produits frais (Weidner *et al.*, 2019), et n'a pas vocation à se substituer aux agricultures traditionnelles.

Si la question de l'approvisionnement alimentaire des futures mégapoles (Pinson, 2012) n'est pas à l'origine de l'engouement autour de l'agriculture urbaine, quelle est sa valeur ajoutée ? À travers ces projets, ce sont aussi les fonctions sociales, pédagogiques, écologiques et culturelles des projets agricoles urbains qui sont recherchées (Aubry, 2013, 2015). La part croissante des villes incluant les différentes formes d'agriculture urbaine dans leurs stratégies alimentaires et outils de planification urbaine témoigne de l'importance de trouver des espaces pour accueillir ces projets, dans des contextes où le foncier est cher et peu disponible, et les sols parfois impropres à la mise en culture : Seattle, Vancouver, Toronto, Montréal, Londres, Bruxelles, Paris et d'autres villes plus petites cherchent aujourd'hui à développer et à pérenniser au sol, en toitures ou en sous-sols, des projets agricoles à travers leurs politiques locales.

En France, les détenteurs et gestionnaires de foncier tels que les collectivités territoriales, les bailleurs et d'autres acteurs de l'aménagement urbain (urbanistes, promoteurs immobiliers, établissements publics...) se montrent enclins à installer des agriculteurs professionnels ou à aménager leurs espaces pour accueillir des jardiniers amateurs. Certains outils parus ces dernières années¹ ont pour objectif d'assister ces acteurs de l'aménagement dans l'élaboration de projets, mais s'avèrent souvent insuffisants pour élaborer une méthodologie allant de la conception à la réalisation d'un projet d'agriculture urbaine.

Depuis 2015, les travaux de recherche-action du bureau de prestations de recherche Exp'AU (Expertises en Agricultures urbaines) d'AgroParisTech Innovation, sous l'encadrement scientifique de l'équipe Agricultures Urbaines (INRAE/AgroParisTech) et en particulier de Christine Aubry, en collaboration avec Nastaran Manouchehri jusqu'en 2021 et Véronique Saint-Gès de 2018 à 2022, accompagnent les acteurs de la ville dans la conception et la réalisation de projets agricoles adaptés aux spécificités de leurs territoires. Les actions menées dans ce cadre ont abouti à la formalisation d'un itinéraire méthodologique qui a fait l'objet d'un dépôt de marque, intitulé Meth-Expau®. Cette méthodologie constitue une synthèse des expériences de terrain de l'équipe d'Exp'AU, de résultats de travaux de recherche et de données documentaires. La démarche Meth-Expau® part du principe que les projets d'agriculture urbaine ne sont pas duplicables d'un territoire à l'autre, et ne trouvent pas toujours leur place, en raison des dynamiques en cours et des visions différentes, parfois divergentes, des acteurs du territoire (Giacchè *et al.*, 2021). Les caractéristiques observées lors de l'application de cette méthodologie permettent d'évaluer la faisabilité des projets agricoles et de chercher un consensus, en vue de proposer des aménagements, en lien avec les demandes du territoire, qui puissent être complémentaires avec les installations agricoles déjà existantes dans le tissu urbain et périurbain.

1. Par exemple : ANRU (2019). *Agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain. Boîte à outils du montage d'un projet*, disponible en ligne, https://www.anru.fr/sites/default/files/media/downloads/clubanru_guideagriurbaine.pdf ; CEREMA et Exp'AU (2019). *Agriculture urbaine et Écoquartier*, disponible en ligne : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/agriculture-urbaine-ecoquartier> ; Manterola B., (dir.), (2016). *Mon projet d'agriculture urbaine. Guide pratique des démarches réglementaires*, DRIAFAF, disponible en ligne : http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Maquette_VF_cle475afb.pdf ; Morel-Chevillet G. (2017). *Agriculteurs urbains*, Éditions France Agricole.

Le présent guide est un outil méthodologique d'aide à la décision destiné aux détenteurs et gestionnaires de foncier en ville (collectivités territoriales, établissements publics bailleurs, promoteurs), souhaitant mettre en place des projets d'agriculture urbaine sur leurs territoires.

La démarche méthodologique Meth-Expau® présentée ici est composée des 3 étapes : le diagnostic territorial (Partie 1), la définition de la gamme des possibles (Partie 2) et la mise en place des procédures (Partie 3). Dans les pages qui suivent, vous serez guidés, pas à pas, pour mener ces différentes étapes de conception et de réalisation des projets d'agriculture urbaine sur votre territoire.

Le secteur de l'agriculture urbaine étant très dynamique, les informations techniques, économiques et juridiques indiquées dans ce guide sont données à titre indicatif et sont destinées à évoluer. Nous recommandons de mener un travail de veille sur l'évolution des références techniques et de la réglementation, en parallèle de l'utilisation du guide. Celui-ci étant conçu comme un outil d'aide à la décision accessible à toutes et à tous, certains termes ont été simplifiés pour que la lecture reste accessible.

La temporalité des projets d'agriculture urbaine

Il faut compter 6 mois minimum pour concevoir et aménager un projet d'agriculture urbaine non-marchande dans un contexte local favorable, et jusqu'à 24 mois pour un projet d'agriculture urbaine marchande à vocation productive, servicielle ou mixte. Les possibles études techniques lors de l'étape du diagnostic territorial (études de sol, toiture, biodiversité, etc.) doivent être prises en compte dans le calendrier du projet. Veillez également à considérer les délais réglementaires précédant les travaux d'aménagement : déclaration préalable de travaux ou demande d'un permis de construire, déclaration ou autorisation pour un forage ou la gestion des eaux usées au titre de la loi sur l'eau, etc.

Si le projet d'agriculture urbaine que vous menez à bien fait partie d'une opération d'aménagement plus vaste (renouvellement urbain, ZAC), les contraintes de temporalité seront plus importantes. Pour gérer le temps long de ce type de projets, il peut être judicieux de mettre en place des projets d'agriculture urbaine transitoire, qui puissent être réversibles et adaptés aux contraintes des zones en chantier. Ces projets éphémères amorcent une dynamique locale dans la perspective de tester des formes d'agriculture urbaine plus pérennes au sein du quartier.

La possibilité de se faire accompagner

Il peut s'avérer nécessaire de vous faire accompagner par des spécialistes capables de réaliser tout ou partie des études préalables à l'élaboration du projet (figure 2) :

– Une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) est envisageable dès la phase de diagnostic et jusqu'au stade de fonctionnement du projet. Détentrice d'une expertise complète, l'AMO permet d'identifier de façon indépendante les enjeux liés au projet et d'orienter les choix et stratégies en fonction du contexte territorial. Elle peut être réalisée par des bureaux de recherche et d'expertise en agriculture urbaine, ou des experts du monde agricole. Pour qu'elle atteigne

ses objectifs, les spécialistes réalisant l'AMO doivent pouvoir dialoguer avec la totalité des acteurs du projet d'agriculture urbaine.

– Une expertise ponctuelle peut être sollicitée aux différentes étapes de conception et de réalisation du projet. Elle concerne généralement une question technique, réglementaire et juridique qui ne peut être réalisée en interne et est confiée à un prestataire de services.

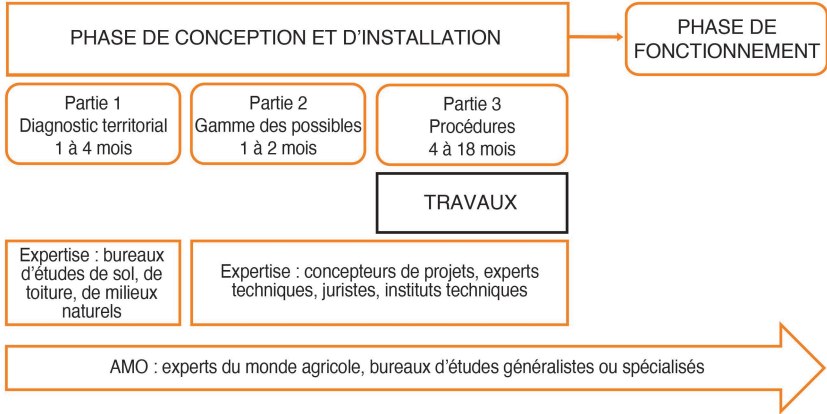


Figure 2. Temporalités et accompagnement d'un projet d'agriculture urbaine.

Partie I

Le diagnostic territorial

Introduction

Point de départ de l'élaboration d'un projet d'agriculture urbaine, le diagnostic territorial est une étape indispensable de décryptage du contexte local et d'accumulation de connaissances fines de la parcelle et de ses caractéristiques. Il consiste en l'élaboration d'un état des lieux d'un territoire, en termes de ressources (matérielles et immatérielles) et d'acteurs, qui fait émerger les dynamiques en cours pour identifier freins et leviers dans la définition de programmes d'actions (Giacchè *et al.* 2021).

Le diagnostic territorial : objectifs

À travers ce diagnostic, on poursuit 3 objectifs majeurs :

– *État des lieux* – Les données collectées lors du diagnostic permettent de broser le portrait partiel du territoire à partir d'indicateurs-clés. Il s'agit d'examiner certaines caractéristiques du contexte local et de décrire, outre les aspects strictement techniques, les dynamiques agricoles, socio-économiques et alimentaires en cours, qui seront à prendre en compte dans le cadre de l'élaboration d'un projet d'agriculture urbaine.

– *Vision partagée avec les acteurs locaux* – La conduite du diagnostic territorial repose sur la mise en relation avec des acteurs du territoire : propriétaire et gestionnaire de la parcelle, collectivités territoriales, institutions et acteurs agricoles, structures de quartiers, habitants, etc. Porteurs de leurs propres représentations et analyses du territoire et détenteurs de connaissances, ces acteurs sont de précieux partenaires lors de l'investigation. La confrontation de leurs points de vue à propos des caractéristiques du territoire, de ses atouts et de ses besoins, mène à une vision partagée et nuancée de la situation locale.

– *Identification fine des enjeux* – Le diagnostic territorial permet de distinguer progressivement les ressources existantes et potentielles, ainsi que les éventuels manques et besoins du territoire. On glisse alors vers l'identification d'enjeux territoriaux auxquels le projet agricole peut répondre, partiellement ou totalement. Chaque diagnostic aboutit à des constats différents et n'attribue pas le même rôle ni la même forme au projet agricole en question. Parfois, l'éclairage apporté par le diagnostic montre que le projet d'agriculture urbaine ne peut pas être réalisé faute de ressources suffisantes, ou qu'il n'est *in fine* pas la solution aux besoins identifiés.

Les étapes du diagnostic

Si un site précis n'a pas, d'ores et déjà, été choisi pour implanter un projet d'agriculture urbaine, le diagnostic démarre par une étude préalable afin d'identifier du patrimoine foncier susceptible d'accueillir un tel projet (fiche 1.1).